

CONSIGNES DE SECURITE

Salle Raymond Quiard

- **SALLE LIMITEE A 275 PERSONNES MAXIMUM (QUELLE QU'EN SOIT L'UTILISATION)**
CF COMMISSION DE SECURITE
- Interdiction de fumer
- Vérification de **l'ouverture possible immédiate de toutes les issues**, soit :
 - ✓ 2 du côté Nord, face à la rivière.
 - ✓ 1 du côté Est, des toilettes vers l'extérieur.
- Aménagement de **cheminements** de 1,40m menant **vers les issues de secours**.
- Disposition solidaire des sièges s'il s'agit d'une configuration « spectacle ».
- N° d'appel des pompiers en cas de sinistre : **le 18**.

Je soussigné.....utilisateur de la salle du...../...../2020
au...../...../2020 certifie avoir pris connaissance des consignes de sécurité ci-dessus et
veillerai à ce qu'elles soient respectées.

FAIT en DEUX EXEMPLAIRES (dont un est à conserver et l'autre à renvoyer à la
Mairie)

(Date)

(Signature)